



Edito par Pascal Morel
Secrétaire Général de l'UD

LIBERTÉS SYNDICALES : UNE BELLE VICTOIRE !

Ce lundi 22 mars, près de 600 militants CGT venant des 5 départements de Normandie étaient présents à Rouen pour soutenir les secrétaires généraux des unions locales de Dieppe, Mathias Dupuis et de Rouen, Handy Barré dans le cadre de la défense des libertés syndicales.

C'est en cortège qu'ils se sont rendus devant le tribunal correctionnel de Rouen où les deux secrétaires étaient appelés à comparaître pour une plainte en diffamation déposée par un employeur, suite à un rassemblement organisé en juillet pour défendre deux salariés menacés de licenciement.

Quelques heures plus tard, le tribunal rendait son verdict : désistement pour vice de forme. C'est une belle victoire !

Pour rappel, ce rassemblement interprofessionnel et régional s'inscrivait comme un temps fort pour le droit et la défense des libertés syndicales. La campagne menée par la CGT depuis toujours « pas de conquêtes sociales, sans libertés syndicales » étant au cœur de cet appel

Dans un contexte sanitaire toujours difficile pour les travailleurs et les citoyens, patronat et gouvernement sont toujours à l'offensive pour remettre en cause le droit syndical, le droit de grève, le droit d'expression, le droit de s'organiser collectivement dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Une nouvelle fois, la CGT a démontré sa force et sa détermination à ne rien lâcher pour la défense des libertés syndicales et des droits syndicaux.

Cette belle mobilisation témoigne, qu'au-delà du soutien apporté envers nos camarades, il est important de poursuivre et d'amplifier les mobilisations et de construire le rapport de force pour défendre les libertés et gagner des droits nouveaux pour la classe ouvrière.

Cela passe par le renforcement de notre organisation là où nous sommes implantés, mais aussi d'organiser les travailleurs avec la CGT partout dans les entreprises comme dans les TPE et les PME. Cela passe aussi par les travailleurs précaires, pour conquérir et gagner des nouveaux droits avec un salaire décent et de meilleures conditions de travail et de vie.

En mon nom, au nom de l'Union Départementale CGT, mais aussi du Comité Régional CGT de Normandie, je tenais à remercier tous les syndicats, toutes les structures interprofessionnelles et la confédération qui ont participé à cette mobilisation.

Fraternellement



Sommaire :

- Edito
- Echos des luttes
 - Hôpital Dieppe
 - IME ESAT
 - Mairie Hautot s/Mer
 - travailleurs sans papiers
 - UL de Rouen : appel aux artistes
- Fonction publique / 1607 h
- campagne TPE
- 45E congrès UD



SANTÉ - ACTION LE 18 FÉVRIER A DIEPPE.

40 délégué(e)s de tous les services se sont rassemblé(e)s devant la Direction à 15h. Les délégués de la Gériatrie, de la Chirurgie, de la médecine, de l'Imagerie, du Brancardage, de la Psychiatrie, des services techniques, des services centraux apportaient 500 signatures exigeant la mise en stage des 284 contractuels actuellement sur postes vacants.

Cela faisait suite à 6 mois de mobilisation, de recensement et de réunions avec les collègues précaires. Franck Dumont secrétaire CGT a pris la parole : « Il est anormal que les Hôpitaux fassent des économies en mettant des contractuels sur des postes de titulaires. Ça suffit ce gouvernement qui applaudit les hospitaliers et casse les Hôpitaux ». Au total, dans la négociation qui a suivi, 146 mises en stage ont été obtenues pour 2021. Première avancée... A suivre.

LUNDI 15 MARS - ACTION DANS LA SANTÉ

Journée nationale de mobilisation des salariés du médico-social pour obtenir les 183€ d'augmentation mensuelle dont ils sont exclus.

A Dieppe, 62 collègues (des établissements EPIFAJ, Hautes Eaux, Bercail St Denis, Margotière, IME Château Blanc, APEI) étaient à 10 heures devant la sous-préfecture.

Les déléguées ont dénoncé le mépris du Ministère et la non reconnaissance de leur travail. Chacun, chacune, sur les banderoles, sur les pancartes, exigeait les 183€. Mathias Dupuis pour l'UL de Dieppe CGT, et François His pour l'USD Santé 76 CGT, ont apporté un soutien total.

Décision a été prise avec les manifestant(e)s d'affréter un car pour la montée nationale au Ministère le 8 avril (appelée par CGT, FO, CGC, CFTC).

LE GAZ TOUJOURS PLUS CHER

Depuis le début de l'année, les tarifs du gaz ont augmenté de 0,2 % en janvier, 3,5 % en février et 5,7 % en mars.

En France, depuis la privatisation de Gaz de France en 2004, le tarif du gaz a augmenté de 75,7 %, sans compter l'inflation (21 %).

Pour lire la suite : [ici](#)

VICTOIRE POUR LES CAMARADES DU SYNDICAT CGT DE LA MAIRIE D'HAUTOT SUR MER

Nos deux camarades du syndicat CGT de la Mairie d'Hautot sur mer ont été réintégrés dans leur fonction.

Pour rappel, depuis 4 mois ils avaient été mis à pied par le Maire, sur des prétextes fallacieux, seulement quelques semaines après le dépôt du syndicat CGT.

Le maire avait demandé leur révocation devant le conseil de discipline. Aucune sanction n'a été retenue par le conseil de discipline !

Une belle victoire pour les deux camarades mais aussi pour l'ensemble de la CGT.

STOP À LA RÉPRESSION SYNDICALE

5 mars. Montivilliers.

Les salariés de l'IME-ESAT ont débrayé à 100% et se sont rassemblés dans la cour, ces salariés de l'association APAJH, exigent comme tout le médico-social à but non lucratif, que Véran leur accorde les 183€ d'augmentation mensuelle.



DES PAPIERS POUR LES PREMIERS DE CORVÉE !



Près de 150 personnes ont répondu à l'appel du collectif Cgt des travailleurs sans papier. Une mobilisation qui s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme.

Pour Pierre Louvard, le coordinateur de ce collectif, il est important de noter que le « dialogue » a repris avec la préfecture de Seine-Maritime.

En effet, après plusieurs mois d'attente, l'Union Départementale CGT, appuyée par un rassemblement de travailleurs sans-papiers, a été reçue le 28 Janvier dernier par la préfecture de Seine-Maritime pour discuter de la situation de ces femmes et ces hommes dans notre département.

En tant que syndicalistes, nous ne sommes pas étonnés que la plupart des sans-papiers travaillent, c'est une question de survie. Mais nous sommes choqués que des travailleurs soient sans papiers, ce qui signifie qu'ils sont exclus de la plupart des droits conquis par le monde du travail.

Certains travaillent clandestinement et sont totalement soumis à l'arbitraire patronal. D'autres parviennent à être déclarés par leur employeur, mais bien qu'ils cotisent et paient des impôts, ne peuvent bénéficier ni de l'assurance maladie, ni de l'assurance chômage. Tous sont soumis à l'injonction paradoxale d'être interdits de travail mais de devoir fournir contrat et bulletins de salaire pour espérer être régularisés.

Ils ne télétravaillent pas. Ils appartiennent aux « premiers de corvée » les plus exposés à la maladie et rencontrent des difficultés à accéder aux tests, aux protections, aux vaccins et aux soins. Pendant que les uns travaillaient pendant les confinements, par exemple dans l'aide à domicile ou en Ehad, certains perdaient leur emploi dans la restauration sans aucune compensation, tandis que d'autres continuaient à risquer leur vie sur les chantiers.

Dans cette situation de pandémie, il serait juste et réaliste de remettre les pendules à l'heure et de régulariser les travailleurs sans-papiers.

C'est une décision générale que doit prendre le gouvernement comme ce fut fait en Italie et au Portugal, mais le Préfet de Seine-Maritime a aussi le pouvoir de régulariser exceptionnellement et il en a le mode d'emploi : la circulaire du 28 Novembre 2012 publiée après les grèves de travailleurs sans-papiers organisées par la CGT.

Depuis plusieurs années nous constatons que cette circulaire est très peu appliquée en Seine-Maritime. Si nous sommes satisfaits d'avoir renoué le contact avec la préfecture, nous nous alarmons que sur les 44 noms que nous lui avons déposés, deux seulement soient en cours de régularisation pendant que 3 autres recevaient une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Nous appelons tous les travailleurs sans papiers à rejoindre le collectif organisé par la CGT pour continuer la lutte pour leur régularisation. Collectif CGT travailleurs sans-papiers



APPEL AUX ARTISTES

L'UNION LOCALE DE ROUEN OUVRE SES PORTES AUX ARTISTES

Les occupations de lieux culturels par les salariés du spectacle et les artistes se généralisent en France pour obtenir leurs réouvertures.

Ils se mobilisent pour pouvoir vivre de leur art mais aussi offrir à leurs publics une autre perspective que « le couvre-feu chez soi ».

C'est pourquoi l'union locale CGT de ROUEN veut remettre au cœur des locaux de la Maison CGT de ROUEN, de la culture comme cela se faisait il y a quelques années.

L'union locale CGT de ROUEN souhaite organiser en octobre (première quinzaine) une manifestation culturelle et ouvrir ses portes aux artistes de la CGT pour en faire un moment de retrouvailles, de partage et d'accès à la culture pour tous.

Nous avons choisi le mois d'octobre car nous espérons un assouplissement des règles sanitaires et pour laisser le temps à chacun de créer sur le thème de la chanson Le Temps des cerises, un clin d'œil au 150ème anniversaire de la Commune de PARIS.

Cette manifestation est ouverte à toutes les créations artistiques et intellectuelles (peinture, dessin, sculpture, chant, poésie, musique, photographie...). Nos limites seront l'espace dont nous disposons dans nos locaux.

Si vous voulez faire partie de cette aventure artistique, faites-vous connaître sur l'adresse mail suivante :

culture.ulcgtrouen@gmail.com

Laissez vos coordonnées et votre domaine artistique

Pour la CGT la culture est un enjeu, un élément constitutif du développement humain, moteur de la transformation sociale

Nous comptons sur vous !

SERVICE PUBLIC : 1607 H LE TON MONTE

Essentiels face à la pandémie, avec moins de droits dans les faits, voilà la politique du gouvernement.

Ce mardi 16 mars, plusieurs prises de parole ont rendu compte des mobilisations en cours et de l'action menée par les syndicats CGT pour alerter les agents sur les objectifs de la loi et les conséquences du passage aux 1607 heures, qui est une mesure comptable pour faire des économies sur le dos des agents, des services publics et par voie de conséquences des usagers.

Dans le même temps, ce sont plus de 350 agents qui étaient en grève à Dieppe (50% de l'effectif) contre le passage aux 1607 heures et le vol de plusieurs jours de congés.

Ils/elles près de 1000 mobilisé.e.s dans la journée au Havre, 130 à Oissel, Des actions de ce type sont déjà programmées dans d'autres collectivités dans les prochains jours.

Ces mobilisations encore partielles, expriment une colère qui monte, expriment le ras-le-bol des « premiers de corvées » méprisés par un gouvernement au service de la privatisation des services publics. Privatiser les services publics, cela implique la démolition du statut des agents chargés de les mettre en œuvre. C'est là tout le sens de la loi de transformation/démolition du 6 août 2019.

Nous invitons toutes les collectivités à nous faire remonter les actions en cours et à venir.



TERRITORIAUX DE OISSEL

A l'appel du syndicat CGT, 130 agents territoriaux se sont rassemblés sur le parvis de la Mairie (à peu près la moitié des effectifs) contre les 1607 h, qui risqueraient de leur faire perdre 17 jours. Le CTM et les écoles étaient totalement paralysés par la grève. Le rassemblement, du jamais vu selon les anciens, a fait que le Maire est venu

s'exprimer devant les grévistes. Le secrétaire de la CGT Denis Lamy, a été net : « Une loi, quand elle est faite, on peut la défaire par la mobilisation. A nous de bouger ».

A Oissel comme ailleurs, les territoriaux n'entendent pas travailler une minute de plus. **Le syndicat CGT se renforce : Il est passé de 8 à 35 adhérents.**



TERRITORIAUX DE DIEPPE

300 territoriaux se sont rassemblés sur le parvis de la Mairie contre les 1607h (soit quasiment un agent sur 2). La CGT avait préparé cette mobilisation en faisant signer une pétition dans les services. La grève était très majoritaire. La CFDT avait rejoint la grève.

Frédéric, responsable CGT des territoriaux a affirmé l'opposition ferme à la réforme de la Fonction publique et aux 1607h.

Mathias Dupuis, territorial et secrétaire de l'UL CGT a ajouté que les salaires de la fonction publique sont au plus bas, gelés depuis 12 ans, précisant : « Augmenter le temps de travail sans le payer, c'est baisser encore les salaires ».

Les territoriaux sont décidés à ne rien lâcher.

TERRITORIAUX DU HAVRE

A 8h30, 500 territoriaux ont envahi le hall de l'Hôtel de Ville, pour s'opposer à la mise en place des 1607h. Nadai Pisiaux, secrétaire du syndicat CGT explique : « les collègues veulent garder leurs acquis, les journées d'ancienneté, les jours pour départ en retraite... »

Ils et elles ne veulent pas qu'on leur impose une seule minute de plus. Sur cette base, sur cette seule base, on est prêt à négocier ».





Lacampagne TPE... c'est parti !

Le scrutin TPE vient de débuter et va se poursuivre jusqu'au 6 avril, 18h.

Comme vous le savez, la campagne peut, doit se poursuivre pendant toute la durée du scrutin.

L'implication de nos organisations est encore hétérogène sur le territoire, mais il faut d'ores et déjà saluer l'implication de notre corps militant ces dernières semaines : collage, affichage, tractage, initiatives de rencontres avec les salariés, publi-postage, boitage, phoning, prise de contact avec les syndiqués isolés...

La crise sanitaire, la situation de l'emploi (télétravail, chômage partiel, arrêt d'embauches...) et la difficulté à rencontrer les salariés dans ce contexte nous a conduits à diversifier nos actions. Une partie du territoire est soumise à des mesures de confinement.

La poursuite de la campagne va en être impactée, mais un certain nombre d'outils peuvent nous permettre de continuer à gagner le vote CGT, dont le fichier des électeurs. Nous avons quelques jours devant nous pour continuer à faire connaître ce scrutin et à gagner des voix pour la CGT.

L'enjeu est de taille pour notre organisation : il s'agit de rester première organisation syndicale et de continuer à creuser l'écart avec les autres organisations syndicales. Notre représentativité, et notre capacité à imposer un autre rapport de force au patronat et au gouvernement en dépend.

A l'Union locale de Couronne Quevilly,

le choix a été de cibler plusieurs professions avec une expression spécifique : Assistante Maternelle, construction, hôtellerie, restauration rapide, coiffeur... ainsi que le tract général. Un long travail d'extraction de fichier et de boitage pour gagner une à une les voix au vote CGT.



POINT SUR LE 45EME CONGRES :



• COMMISSION DES ÉCRITS

La partie 1 et 2 du projet de document d'orientation est finalisée, il reste à retravailler la partie 3 et 4.

Le projet sera finalisé et présenté à la CE de l'UD du 8 avril, pour un envoi dans les syndicats dans le respect de nos règles statutaires.

Bilan d'activité : chaque responsable de collectif de l'UD, doivent envoyer leurs bilans, afin de construire le rapport d'activité des 3 années de mandats correspondant à l'activité de l'UD et les décisions validées durant ces mandats. Ce bilan doit être présenté le 8/04.

• COMMISSION DES STATUTS

Présentation des modifications proposées par la commission envoyée à tous les membres de la CE.

• COMMISSION MANDATS ET VOTES

La CE de l'UD a arrêté la prise en compte des cotisations réglées à CoGéTise au 1er mars. La commission va travailler sur le nombre de voix attribué par syndicats, le nombre de délégués.

Rappel des statuts de l'UD : chaque syndicat a droit à un nombre de voix calculé sur la base moyenne des cotisations réglées à CoGéTise au titre des exercices 2018,2019,2020 ; pour les actifs et les retraités, le nombre de cotisations réglées est divisé par dix.

• COMMISSION LOGISTIQUE ET PRÉPARATION

Compte tenu de la situation sanitaire, la commission a décidé d'annuler la soirée fraternelle.

Un courrier a été envoyé au Maire de Barentin pour l'organisation et les dispositifs à prendre pour le déroulement des travaux. En attente de réponse.

Un groupe de travail composé de 20 camarades est prévu pour le montage et démontage, ainsi que 10 camarades durant les travaux du congrès.

• RÉTRO PLANNING :

- 29 mars réunion de la commission des candidatures avec la commission des mandats et votes.
- 22 avril réunion de la commission des candidatures (point sur les candidatures et relance si nécessaire)
- 05 mai à minuit date butoir pour que les syndicats remontent les candidatures.
- 06 mai réunion de la commission des candidatures avec la commission des mandats et votes.
- 10 mai présentation de la proposition de la liste de la future CE et de la CFC pour validation.
- 26 mai 2021 envoi aux syndicats de la liste des candidatures proposées par les syndicats par ordre alphabétique conformément à nos statuts (15 jours avant l'ouverture du congrès).

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Crédit photo : Paul Bradbury / Caia Images / GraphicObsession

**Bien assurer
mon CSE,
c'est essentiel.**



Assureur de près de 10 000 structures ⁽¹⁾, la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens⁽²⁾
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE⁽³⁾

► N°Cristal 09 69 39 49 55

APPEL NON SURTAXE

**macif.fr / rubrique « Associations et CSE »
ou par mail cse@macif.fr**



Essentiel pour moi

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit.

⁽³⁾ Offre soumise à conditions valables en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2021.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.